



Congé payé comment sont elle payé

Par **loea08**, le **01/08/2025 à 16:04**

Bonjour

Je suis en cdi à 25h

J ai signé un avenant à 36h75 du 30 juin au 30 août

J avais posé avant l avenant des congés payés du 7 juillet au 27 juillet comment vont être payer c est trois semaines sue la base des 36h75 ou sur la base des 25h merci pour les réponses

Par **janus2fr**, le **01/08/2025 à 17:49**

Bonjour,

Il est étonnant que l'employeur ait accepté d'augmenter votre temps de travail juste au moment où vous prenez des congés !

Par **loea08**, le **01/08/2025 à 18:14**

Oui je sais bien mais ils ont fait comme ça j avais un autre avenant du 1er mai au 29 juin

Par **janus2fr**, le **03/08/2025 à 08:33**

Les congés peuvent être payés de 2 façons, la plus avantageuse pour le salarié devant être retenue :

- le maintien de salaire
- le calcul avec la règle du 10ème

Dans votre cas, le maintien de salaire est le plus avantageux.